

DEBITEUR SAISI

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Personne juridique à l'encontre de laquelle une saisie est pratiquée. C'est elle contre laquelle le créancier se prévaut d'un rapport de droit entraînant la mesure d'exécution concernée. Comparer Créancier saisissant et Tiers saisi.

par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**